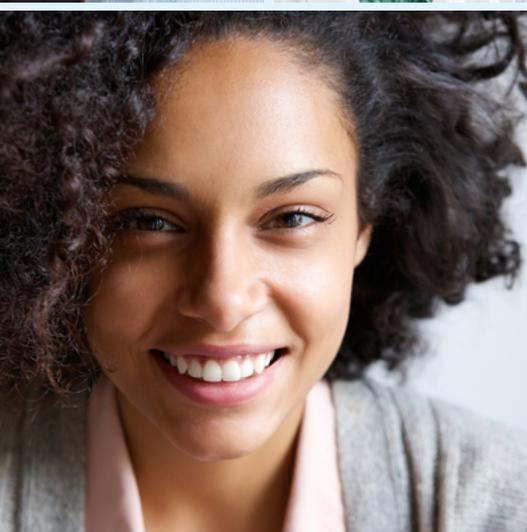
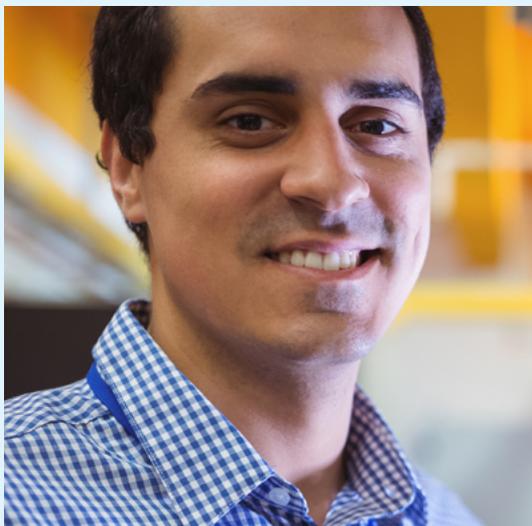
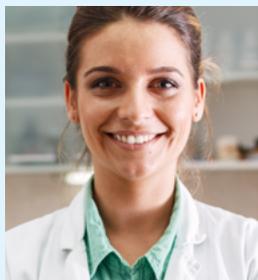


jobboom

Faire carrière au Québec

ÉDITION 2017



À propos de Jobboom	3
10 choses à savoir sur le marché du travail au Québec	4
Comment acquérir de l'expérience?	7
Lexique de la formation	8
Les ressources de l'emploi : qui consulter pour... ..	10
Les étapes vers l'emploi	12
Comment se vendre aux employeurs	14

À propos de Jobboom

Jobboom est votre partenaire
sur le marché de l'emploi au Québec.

Avec des centaines d'offres d'emploi publiées chaque jour et des milliers d'entreprises partenaires, dont plusieurs des employeurs les plus en vue au Québec, Jobboom est un incontournable pour les chercheurs d'emploi.

Jobboom est également une ressource d'information indispensable sur la recherche d'emploi. Nos experts de l'emploi vous proposent des conseils et astuces pratiques pour vous aider à dénicher le boulot de vos rêves et à développer votre carrière.

Découvrez Jobboom et créez votre profil pour profiter de l'avantage Jobboom!

www.jobboom.com

10 choses à savoir sur le marché du travail au Québec



Bonjour

1

Le français, langue du travail

Le français est considéré comme la langue du travail au Québec, en vertu de la Charte de la langue française. Un employeur ne peut pas exiger la connaissance d'une autre langue que le français pour un emploi, à moins que ce savoir ne soit essentiel à l'accomplissement de la tâche. Il ne peut pas non plus congédier un employé parce qu'il ne parle que le français ou ne connaît pas suffisamment une autre langue.

2

L'égalité homme-femme

Le Québec est une société égalitaire où les femmes ont les mêmes droits que les hommes. Les femmes sont présentes dans tous les domaines et à tous les niveaux hiérarchiques, et doivent être traitées avec le même respect que les hommes. Dans une entreprise, hommes et femmes doivent gagner le même salaire pour un poste équivalent.



3 Les réalisations avant la formation



En Amérique du Nord, les compétences et les réalisations sont particulièrement valorisées, parfois même plus que les diplômes! Dans votre curriculum vitæ ou lors d'une entrevue, misez plus sur les responsabilités assumées dans vos emplois précédents que sur les études qui vous y ont mené.

4 Le CV ne dit pas tout



Il faut éviter d'inscrire sur son CV des informations qui pourraient laisser place à la discrimination. On ne mentionne donc aucun élément personnel tel que l'âge, l'état civil, la taille, le poids, l'origine ethnique, etc. On ne fournit pas non plus de photo avec sa candidature.

5 Normes minimales du travail



En date du 1^{er} mai 2017, le salaire minimum général était de 11,25\$ l'heure, et de 9,45\$ l'heure pour les salariés au pourboire. La semaine normale de travail est habituellement de 40 heures, et les heures travaillées en plus des heures de la semaine normale de travail doivent être payées avec une majoration de 50 % du salaire horaire habituel.

6 Les rapports hiérarchiques



Au Québec, les rapports entre patrons et employés sont moins formels que dans certains pays. Le tutoiement est courant, les patrons sont généralement accessibles et ouverts, et il n'est pas rare qu'ils consultent les employés avant de prendre des décisions.

7 Les relations entre collègues



Au Québec, les travailleurs ont généralement des relations cordiales avec leurs collègues. Les dîners de groupe et les activités sociales, comme des cinq à sept, sont fréquents. Toutefois, la plupart des gens entretiennent une séparation entre leur vie personnelle et professionnelle.

8 La syndicalisation



Le Québec est l'endroit qui affiche le plus fort taux de syndicalisation en Amérique du Nord. Pas moins de 4 travailleurs sur 10 font partie d'un syndicat au Québec. La proportion est spécialement forte dans la fonction publique, où le taux atteint 80 %. Dans l'entreprise privée, par contre, seulement le quart des employés est syndicalisé. De plus, au Québec comme dans la plupart des juridictions nord-américaines, la formule Rand règne : tout nouvel employé d'une organisation syndiquée doit s'acquitter automatiquement de sa cotisation syndicale.

9 La ponctualité



La ponctualité est très importante aux yeux des employeurs du Québec. Il faut arriver à l'heure aux réunions et aux rendez-vous, respecter son horaire de travail et les échéances.

10 La coopération



Les entreprises québécoises misent beaucoup sur le travail en groupe. La coopération et l'esprit d'équipe sont des valeurs prisées par les employeurs. Vous devrez fort probablement collaborer avec des collègues à divers projets, dans lesquels chacun aura tout de même un rôle bien défini.

Comment acquérir de l'expérience?

Vous arrivez tout juste au Québec? Les employeurs vous embaucheront plus facilement si vous accumulez d'abord de l'expérience professionnelle ici.

Le bénévolat

Le bénévolat est une bonne porte d'entrée pour le marché du travail. C'est une excellente façon de se familiariser avec les façons de faire des entreprises québécoises. Considérez aussi la participation à des activités culturelles ou sportives, qui vous permettront de rencontrer des gens, et, qui sait, un employeur potentiel.

Une formation d'appoint

Une formation d'appoint liée à vos compétences professionnelles pourrait vous permettre d'acquérir de l'expérience utile. Ce type de formation, de courte durée, offre souvent des stages en entreprise, que vous pourrez ensuite faire valoir comme de l'expérience professionnelle.

Des subventions salariales

Le programme PRIIME d'Emploi-Québec permet aux immigrants d'acquérir une véritable expérience de travail. Une subvention paie en partie le salaire du travailleur, et l'employeur reçoit une aide financière pour encadrer le nouvel employé. Bien sûr, le candidat doit aussi avoir les compétences exigées pour le poste.

Lexique de la formation

+ Diplôme d'études secondaires (DES)

Le DES atteste la réussite des études secondaires et constitue en quelque sorte le diplôme de base du système scolaire québécois. Son obtention nécessite la réussite de plusieurs cours de langue (langue d'enseignement et langue seconde), de mathématiques, de sciences naturelles et de sciences sociales.



Formation professionnelle

+ Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les DEP sont délivrés par les centres de formation professionnelle (CFP) et divers établissements privés. Les études professionnelles sont gratuites au public, mais des frais reliés à certains outils pédagogiques peuvent être exigés. Leur durée varie entre six mois et deux ans.

+ Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

L'ASP est une formation professionnelle visant le perfectionnement ou la spécialisation dans un métier donné. Il faut être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou exercer un métier relié au programme d'études pour y accéder. Ces programmes sont offerts dans les centres de formation professionnelle (CFP). Leur durée varie entre trois mois et un an.



Formation collégiale

+ Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les DEC sont offerts par les cégeps. On en trouve deux types : préuniversitaires (deux ans), qui servent à faire le pont entre le secondaire et l'université, et techniques (trois ans), qui mènent directement au marché du travail. Les études collégiales sont gratuites au public, mais divers frais reliés à certains outils pédagogiques peuvent être exigés.

+ Attestation d'études collégiales (AEC)

L'AEC est une formation collégiale, créditée, reconnue, et généralement de courte durée (trois mois à deux ans selon le programme). Ces programmes s'adressent habituellement à une population adulte en recherche d'une formation d'appoint.



Formation universitaire

1^{er} cycle

+ Baccalauréat

Le baccalauréat est un programme universitaire de 1^{er} cycle. Il faut généralement compter trois ans pour terminer un baccalauréat à temps plein. Les exigences d'admission varient selon les programmes, mais il faut habituellement posséder un diplôme, avoir réussi au moins une année d'études postsecondaires et montrer une maîtrise suffisante du français (ou de l'anglais dans le cas des universités anglophones).

+ Certificat

Le certificat est un programme universitaire court de 1^{er} cycle. Il faut généralement compter un an pour terminer un programme de certificat à temps plein. Il est parfois possible d'obtenir l'équivalent d'un baccalauréat en combinant trois certificats dans un domaine connexe.

2^e cycle

+ Maîtrise

La maîtrise est un programme universitaire de 2^e cycle. Il faut généralement compter de deux à quatre ans pour terminer un programme de maîtrise à temps plein.

+ Diplôme d'études supérieures spécialisées

Le diplôme d'études supérieures spécialisées est un programme court de 2^e cycle. Il faut généralement posséder un diplôme de 1^{er} cycle et une expérience professionnelle dans le domaine pour s'y inscrire. Il faut généralement compter un an pour compléter un DESS à temps plein.

3^e cycle

+ Doctorat

Le doctorat est un programme universitaire de 3^e cycle. Il faut généralement compter de trois à cinq ans pour terminer un programme de doctorat.

Pour plus d'information sur les formations et un aperçu des carrières gagnantes au Québec, visitez le bit.ly/JBavenir

Les ressources de l'emploi : qui consulter pour...



S'orienter à son arrivée?

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est votre porte d'entrée au Québec. Il vous dirige vers différents organismes, dont [Emploi-Québec](#). Au besoin, il vous recommande des cours de français.

Faire reconnaître sa formation?

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion peut délivrer une Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, qui établit une comparaison générale entre deux systèmes éducatifs officiels. Cette évaluation comparative ne constitue pas une équivalence à un diplôme, mais a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation des personnes qui ont étudié à l'extérieur du Québec.

Préparer son CV ou une entrevue?

Les centres locaux d'emploi (CLE), affiliés à [Emploi-Québec](#), offrent des services d'accompagnement pour aider les travailleurs à rédiger leur CV et leur lettre de présentation. On trouve plus de 150 CLE partout au Québec. De nombreux organismes, dont [les carrefours jeunesse emploi \(CJE\)](#), qui s'adressent spécifiquement aux moins de 35 ans, proposent aussi des services d'aide, d'orientation et d'accompagnement à l'emploi.

Démarrer une entreprise?

Les entreprises québécoises doivent être enregistrées auprès du [Registraire des entreprises du Québec](#). De nombreux organismes et ressources peuvent vous aider dans le démarrage de votre entreprise, dont [Investissement Québec](#) et [les chambres de commerce](#).

Consulter des offres d'emploi?

Le site [Web d'Emploi-Québec](#) propose une banque d'offres d'emploi dans une variété de domaines et permet aux candidats de créer un profil que les employeurs pourront consulter. De nombreux sites privés, comme [Jobboom](#), offrent aussi ces services.

Faire reconnaître son expérience?

Le [ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#) offre la Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), qui vous permet d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en fonction de vos connaissances. Le [ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) offre quant à lui la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO), qui vous permet d'obtenir un certificat de qualification professionnelle.

Obtenir une formation d'appoint?

[Emploi-Québec](#) offre des formations d'appoint aux travailleurs qui ont besoin de parfaire leurs connaissances pour pouvoir pratiquer leur métier au Québec. Il octroie aussi des prestations d'assistance sociale aux résidents permanents qui, trois mois après leur arrivée, n'ont plus d'économies et sont encore chômeurs.

Les étapes vers l'emploi

Même diplômés et expérimentés, plusieurs immigrants peinent à se faire engager dans leur domaine. Le secret pour y arriver? Ajuster sa recherche aux méthodes du Québec.

1 Organisez votre vie personnelle



Avant de chercher un travail, assurez-vous d'avoir une adresse postale stable, une garderie ou une école où envoyer vos enfants, et tous les papiers dont vous avez besoin, de la carte d'assurance maladie à un permis de conduire. Vous aurez alors l'esprit libre pour la recherche d'emploi.

2 Assistez à une formation sur les techniques de recherche d'emploi



Ces ateliers, offerts par Emploi-Québec et plusieurs organismes d'aide à l'employabilité, vous en apprendront beaucoup sur le Québec. Ils vous aideront à adapter votre CV afin qu'il colle mieux aux demandes des employeurs. Ces ateliers sont aussi une occasion de bâtir votre réseau et d'être soutenu dans votre recherche d'emploi.



3 Renseignez-vous sur le secteur qui vous attire

Pour vous tailler une place dans une industrie, vous devez apprivoiser les façons de faire de ce secteur au Québec. Plusieurs organismes sont utiles, dont les comités sectoriels de main-d'œuvre, Emploi-Québec et la banque d'information du Centre de recherche industrielle du Québec, qui fournit la liste des entreprises de la province et des produits ou services qu'elles vendent. Une autre bonne manière de vous renseigner est de décrocher une courte entrevue d'information auprès d'une entreprise.



4 Connectez-vous sur la vie québécoise

Connaître les équipes de hockey, les téléseries et les personnalités publiques québécoises facilite les conversations et les rencontres, ce qui vous aide à créer un réseau. Les loisirs sont une autre bonne façon de rencontrer des Québécois. Joignez-vous, par exemple, à une association de marche, d'escalade, un club de bridge ou de lecture. Vous y rencontrerez peut-être quelqu'un qui a entendu parler d'un poste pouvant vous intéresser. De nombreux chercheurs d'emploi décrochent un poste grâce à leur réseau de connaissances.

Comment se vendre aux employeurs

Pour décrocher un emploi au Québec, il faut plus qu'un diplôme et un CV. Il faut savoir se vendre, connaître ses forces et montrer concrètement aux employeurs ce qu'on peut amener à l'entreprise! Voici comment y arriver.

1 Faites un bilan de carrière

Avant même de commencer votre recherche d'emploi, prenez le temps de réfléchir à votre parcours professionnel. Pour chacune de vos expériences passées, identifiez les aptitudes que vous avez développées et les accomplissements dont vous êtes les plus fiers. Cela vous aidera à cibler des emplois qui correspondent vraiment à votre profil.

2 Présentez vos réalisations

Dans votre CV, assurez-vous de présenter clairement vos réalisations pour chaque expérience professionnelle. N'hésitez pas à intégrer des sections «Résumé» et «Compétences» dans lesquelles vous expliquerez ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. C'est une façon de vous distinguer des autres candidats et de donner un peu de personnalité à votre CV.



3 Soyez visible

Utilisez les médias sociaux pour mettre en valeur vos compétences, développer votre réseau et démontrer votre expertise. Joignez-vous à des communautés d'intérêts liées à votre domaine, dans lesquelles vous partagerez des contenus, des idées et des commentaires constructifs. Qui sait, un employeur potentiel pourrait vous remarquer!

4 Faites bonne impression

Pour être convoqué à des entretiens d'embauche, il faut savoir se vendre dès la première fois que l'on communique avec un employeur potentiel, que ce soit dans le cadre d'un événement de réseautage, d'un appel téléphonique ou même d'un simple échange de courriel. Faites preuve d'une belle assurance, et montrez-vous poli et courtois.

5 Réussissez l'entrevue

Ne craignez pas de vanter vos bons coups professionnels. Pour mettre en valeur son expérience, il faut parler au «je». Évitez de parler au «nous»; les employeurs d'ici pourraient percevoir comme un manque d'autonomie. Par exemple, dites «J'ai élaboré un plan d'urgence pour l'entreprise» plutôt que «Dans ce cadre de ce projet, nous avons mis sur pied un plan d'urgence».



Faire carrière au Québec

ÉDITION 2017

Pour plus de conseils et de ressources sur la recherche d'emploi
au Québec, visitez le www.jobboom.com

Direction éditoriale
SIMON GRANGER

Direction artistique
GENEVIÈVE MALTAIS

Recherche et rédaction
SIMON GRANGER

Graphisme
JESSICA LI

1111, rue Saint-Charles Ouest, Tour Est, bureau 255
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Téléphone : 514 871-0222
Télécopieur : 514 373-9117

Le guide *Faire carrière au Québec* est publié par Jobboom inc.,
une compagnie de Mediagrif.